

Niveau :	<b>LICENCE</b>					Année
Domaine :	<b>DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES</b>					<b>PC2</b>
Mention :						
Spécialité :						
Volume horaire étudiant :	288h30	40h	77h	54h	60 h	524h30h
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Séminaires	UE optionnelles	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<b>Monsieur le Professeur Alexandre COCHET</b> UFR des Sciences de santé 7, bd Jeanne d'Arc – 21078 DIJON Cedex ☎ : 03.80.39.32.00 <a href="mailto:alexandre.cochet@u-bourgogne.fr">alexandre.cochet@u-bourgogne.fr</a>	Université de Bourgogne UFR des Sciences de Santé 7, bd Jeanne d'Arc – 21078 DIJON Cedex ☎ 03.80.39.32.98 <a href="mailto:ufrsante-1cyclemed@u-bourgogne.fr">ufrsante-1cyclemed@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	<b>UFR des SCIENCES DE SANTE</b>

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation a pour premier objectif l'acquisition des connaissances scientifiques, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large. Elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ; l'approche fondamentale de l'homme sain et de l'homme malade, incluant tous les aspects de la sémiologie.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Poursuite d'études : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

**■ Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation permettant l'acquisition de l'attestation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

**■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :** Connaissances physiologiques et sémiologiques permettant l'accès aux processus pathologiques et aux traitements (2<sup>nd</sup> cycle).

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

- **De plein droit** : Classement en rang utile suite à l'année de PASS ou L.AS.
- **Sur sélection** : Dans le cadre de la procédure relative aux modalités d'admission en 2<sup>ème</sup> année des études médicales (arrêté du 26 Juillet 2010 NOR : ESRS1016583A)
- **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

**Droits d'inscription :**

En formation initiale : Droits nationaux niveau Licence

**Organisation et descriptif des études :**
**Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis**
**SEMESTRE 3**

UE	Discipline	CM	TD	TP**	SEM	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> (session 1)	Type éval <sup>(1)</sup> (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	total coef
1	Anglais 1 *		12			12	1	Selon Parcours***	Selon Parcours***	1	-	-	1
2	Bases moléculaires cellulaires et tissulaires de traitements médicamenteux	9			9	18	3	CC+CT tablette) (QCM) :-1h00)	CT (tablette) (QCM) : 1h00) CC conservé	3	1	-	2
3	Biopathologie tissulaire, illustrations et moyens d'exploration	20		10	4	34	3	CC+TP+CT (tablette) (QCM : 1h)	CT (tablette) (QCM : 1h) TP+CC conservés	8	4	4	1
4	Appareil digestif	17h30	2	7h30 (anatomie- histologie) + 2 (sémiologie)	7	36	8	CC + CT (tablette) (QCM : 1h) + TP	CC conservés CT (tablette) (QCM : 1h) + TP	8	4	4	4
5	Appareil cardio- vasculaire	32		2 (physio cardiologique) 7h30 (anatomie- histologie)	14	55h30	8	CC + TP (anat) + CT (tablette) (QCM : 1h30)	CT (tablette) (QCM : 1h30) TP (anat) +CC conservés	12	3	1	4
6	Nutrition	7		4 (présence obligatoire)	8	19	4	CC+TP+CT (tablette) (QCM : 1h)	CT (tablette) (QCM : 1h) TP+CC conservés	12	3	1	2
7	Enseignements optionnels (1)					30	3						2
<b>TOTAL UE</b>		<b>85h30</b>	<b>14</b>	<b>33</b>	<b>42h</b>	<b>204h30</b>	<b>30</b>						<b>16</b>
<b>TOTAL UE</b>	Sémiologie générale	<b>5</b>				<b>5</b>							
<b>TOTAL S3</b>		<b>90h30</b>	<b>14</b>	<b>33</b>	<b>42h</b>	<b>209h30</b>	<b>30</b>						<b>16</b>

(1) une UE obligatoire de 30 heures / semestre (voir liste ci-jointe)

\* Les TD d'anglais sont obligatoires. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant sera considéré comme défaillant à la première session d'examen.

\*\* Les TP de l'UE4, UE5 et UE13 seront validés suite à la présence des étudiants à ceux-ci.

\*\*\* Épreuves fixées en fonction du parcours choisi. Les différents parcours seront présentés dans le livret remis à la rentrée.

**SEMESTRE 4**

UE	Discipline	CM	TD	TP	SEM	Total	ECTS	Type éval (session 1)	Type éval (session 2)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	Total coef
8	Anglais 2 *		12			12	1	Selon Parcours	Selon Parcours	1	-		1
9	Appareil locomoteur	44		7h30 (anatomie- histologie)		51h30	6	CC + TP (anat) + CT (tablette) (QCM : 1h)	CT (tablette) (QCM : 1h) TP (anat) + CC conservés	12	3	1	4
10	Tissu sanguin et système immunitaire	21				21	3	CC+CT (tablette) QCM : 1h)	CT (tablette) (QCM : 1h) CC conservé	3	1	-	2
11	De l'agent infectieux à l'hôte	57			8	65	7	CC + CT (tablette) et cas cliniques (tablette) : 2h00)	CT (tablette) et cas cliniques (tablette) : 2h00) CC conservé	3	1	-	4
12	Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	24	6		4	30	3	CC+CT (tablette) (QCM : 1h)	CT (tablette) (QCM : 1h) TP+CC conservés	3	1		1
13	Système neurosensoriel	56	6	7h30 (anatomie- histologie) + 1 (neurologie)		70h30	7	CC+TP (anat)+ CT (tablette) (QCM : 1h30)	CT (tablette) (QCM : 1h30) TP (anat) + CC conservés	12	3	1	4
14	Enseignements optionnels (1)					30	3						2
15	Séminaire Handicap obligatoire**			28	7**	35	0	Validation de présence					0
<b>TOTAL S4</b>		<b>198h</b>	<b>24h</b>	<b>44h</b>	<b>12h</b>	<b>315h</b>	<b>30</b>						<b>18</b>

(1) une UE obligatoire de 30 heures / semestre (voir liste ci-jointe)

\* Les TD d'anglais sont obligatoires. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant sera considéré comme défaillant à la première session d'examen.

\*\* Les étudiants doivent valider en DFGSM2 un stage « handicap » d'une semaine (1 jour de séminaire, 3.5 jours dans un service ou centre dédié et 0.5 jour de médiation).

N.B : Au décours du DFGSM2, l'étudiant(e) aura la possibilité de valider le module pédagogique numérique Médecine et Santé Environnementale, comprenant 6 h de capsules vidéo en ligne, hébergées sur la plateforme de l'UNESS. La validation n'est pas obligatoire, mais donne accès à un/des point(s) bonus sur l'UE 9 Santé Humanité Société de DFGSM3 (semestre 5).

La validation du module pédagogique Médecine et Santé environnementale peut être effectuée au décours du DFGSM2 ou du semestre 5 de DFGSM3

■ UE Optionnelles (30h, 3 ECTS) :

Intitulé de l'UE optionnelle	Période d'enseignement
Adaptation physiologique et comportementales	2 <sup>ème</sup> semestre
Anglais oral consultation	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre
Anglais mobilité	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre
L'enfant	1 <sup>er</sup> semestre
Histoire de la Médecine et de la Pharmacie	2 <sup>ème</sup> semestre
Médecine, spiritualité et religions	2 <sup>ème</sup> semestre
Principes de biologie moléculaire en pratique médicale	1 <sup>er</sup> semestre
Santé animale et médecine humaine	2 <sup>ème</sup> semestre
Applications de l'intelligence artificielle en santé	2 <sup>ème</sup> semestre
UE Libre tutorat	2 <sup>ème</sup> semestre
UE Génétique Humaine	2 <sup>ème</sup> semestre

UE OPTIONNELLES DISPENSÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'UFR*	
Engagement culturel et solidaire des étudiants	2 <sup>ème</sup> semestre
Des recherches et des femmes	2 <sup>ème</sup> semestre
« ECLOT » (Entraînement à la concentration et à l'Optimisation des Tâches)	
Découverte de la communication scientifique	2 <sup>ème</sup> semestre
Sport	

*Certaines UE sont susceptibles d'être rajoutées en cours d'année. Celles-citées pourront être sélectionnées sous réserve d'ouverture à la rentrée.*

Toutes informations utiles concernant les UE optionnelles sont consultables sur le site de l'université de Bourgogne à l'adresse suivante :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/reussir-et-enrichir-mon-parcours/ue-transversales.html>

■ **UE Recherche « Master mention Santé » (60h, 6 ECTS)**

UE recherches
Biochimie Métabolique et Régulation
Ethique et recherche en santé
Hématopoïèse Normale et Tumorale
Imagerie fonctionnelle et moléculaire
Oncogenèse, Histogénèse et Différenciation
Physiopathologie des Maladies Transmissibles
Conception et Structure des Molécules d'intérêt Thérapeutique
Développement du Médicament : De leur mise en forme vers leur évaluation Pharmacologique
Gestion et Analyse des Risques Environnementaux
Maladies du SNC : Modèles Animaux, Physiopathologie Et Stratégies Thérapeutiques
Outils Et Technologies Appliqués A La Recherche Thérapeutique
Nanobiosciences Nanobiotechnologies
Chimie Extractive et Chimie Structurales des Composés Naturels Végétaux
Les enjeux de la décarbonation en Santé

■ **UE Recherche « Master Médecine et Humanité » (6 ECTS)**

- UE Éthique et recherche en santé
- UE Histoire de la Médecine
- UE Médecine, spiritualité et religions
- UE Humanités médicales

■ **UE Recherche « Master mention Santé Publique et environnement » (6 ECTS)**

- Parcours Epidémiologie Recherche Clinique Evaluation (ERCE)  
UE Statistiques de base – 1<sup>er</sup> semestre
- Parcours Intervention en Promotion de la Santé (PPS)  
UE Méthodes d'investigation quantitatives et qualitatives – 1<sup>er</sup> semestre

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Un contrôle continu est organisé à raison de 2 séances par semestre.

Un contrôle terminal des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

■ **Sessions d'examen :**

- 1<sup>ère</sup> session :
  - Semestre 1 : décembre
  - Semestre 2 : avril
- 2<sup>ème</sup> session : mi-juin

■ **Stages :**

- Les étudiants doivent avoir validé un stage « Initiation aux soins infirmiers » (arrêté du 18/03/1992 modifié), d'une durée d'au moins trois semaines à la suite de leur première année de PASS (juillet-août) pour pouvoir valider le 1<sup>er</sup> Cycle.
- Les étudiants doivent valider en DFGSM2 un stage obligatoire « handicap » d'une semaine en mai (1j de séminaire, 3,5j d'observations dans un service ou centre dédié et 0,5j de médiation) pour être autorisé en DFGSM3 à réaliser leur Service Sanitaire indispensable pour terminer le cycle et accéder au DFASM.

■ **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

- **COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :
  - si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20,
  - et si aucune UE n'a de note inférieure à 09/20.
- **2<sup>ème</sup> SESSION :** Les étudiants ajournés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session :
  - en raison d'une moyenne générale < 10/20, devront repasser toutes les UE pour lesquelles ils ont une note < 10/20.
  - en raison d'au moins une note d'UE < 9/20, mais avec une moyenne générale  $\geq$  10/20, ne devront repasser que les UE pour lesquelles ils ont une note < 9/20.

- **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque élément constitutif de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

Les étudiants de PC2 qui redoublent conserveront leurs notes de CC et TP, ils repasseront uniquement le contrôle terminal des UE non validées\*\*.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

**Précisions** : Un étudiant ajourné en PC2 pourra être autorisé à poursuivre en PC3 avec une dette de 2 UE et/ou de 8 ECTS maximum. Ces étudiants (AJAC) repasseront uniquement le contrôle terminal des UE en dette. Les CC et TP seront neutralisés.

**\*\*DISPOSITONS PARTICULIERES POUR LES REDOUBLANTS :**

Les étudiants de PC2 qui redoublent conserveront leurs notes de TP.

Concernant les CC, les étudiants ayant obtenu une note  $> 10$  à leurs CC, auront le choix de conserver ou de repasser leurs CC. S'ils décident de les repasser, ils renoncent définitivement à leurs notes antérieures. Ce choix devra être notifié par écrit à la scolarité au moins un mois avant la date de la première épreuve de CC et sera valable pour les deux semestres. Pour les étudiants ayant obtenu une note  $< 10$  à leurs contrôles continus, ces derniers ont l'obligation de les repasser.